AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-1-71 129077

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 124 DE JANVIER 1971 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 7
(le bulletin précédent du 30 décembre 1970 non numéroté était le numéro 123)

TRAITEMENTS d'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

1°) MESURES D'HYGIENE GENERALE - Leur importance peut être considérable dans la lutte contre certains parasites et elles ne doivent pas être négligées.

a) Arbres fruitiers à pépins

- enfouir les feuilles mortes. Si le mode de conduite du verger ou l'état du sol ne permettent aucun travail, il est conseillé de pulvériser ces feuilles avec un colorant nitré avant le départ de la végétation. Ces précautions sont susceptibles de diminuer les contaminations par les tavelures du pommier et du poirier au printemps prochain.
- soigner les chancres communs des grosses branches de pommier et éventuellement de poirier par application d'un produit spécial à base d'oxyquinoléine ou du mélange des oxydes de fer, de cuivre et de mercure.
- désinfecter les plaies importantes avec de l'huile d'anthracène ou une solution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre. Il est conseillé de protéger ces plaies après désinfection par l'application de mastic à greffer.
- enlever et détruire au moment de la taille, les chicots, les fruits momifiés et les rameaux tués par différentes maladies et notamment le chancre commun.

b) Arbres fruitiers à noyaux

Il est très utile d'enlever et de détruire au moment de la taille les rameaux ou les fruits tués par le Monilia ou le Coryneum. Les plaies importantes doivent être désinfectées et mastiquées.

2°) TRAITEMENTS D'HIVER - Différents produits peuvent être utilisés. Les arboriculteurs devront examiner leurs vergers pour déterminer la nature des parasites à combattre et en conséquence choisir le produit le mieux adapté.

a) Arbres fruitiers à pépins

- Contre les oeufs d'insectes et pour éliminer mousses, lichens, vieilles écorces : Huile d'anthracène.

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

Spécialités titrant 65 % d'huile	7,5 l.	par Hl. d'eau
" " 70 % "	7 l.	"
" " 80 % "	6 l.	"

- Contre les oeufs d'insectes .... Colorants nitrés

Sous ce nom on groupe différents composés chimiques (Dinitrophénate de Sodium ou d'Ammonium, Dinitro-ortho-crésylate de sodium) qui s'utilisent à la dose de 600 g. de matière active par Hl. d'eau.

- Contre les cochenilles .... Huiles blanches

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

Spécialités titrant 70 % d'huile	4 l.	par Hl. d'eau
" " 75 % "	3,5 l.	"
" " 80 % "	3 l.	"

- Contre les oeufs d'insectes et les cochenilles .... Huiles jaunes, Oléoparathions et Oléomalathions.

Les huiles jaunes sont constituées par un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés et s'utilisent à la dose de 2 à 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Les Oléoparathions et les Oléomalathions contiennent un mélange d'huile blanche et de parathion ou de malathion. Leurs doses respectives d'emploi sont de 1,5 l. et de 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation, ces produits peuvent s'utiliser sans inconvénient jusqu'au

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

stade C3 de Fleckinger.

b) Arbres fruitiers à noyaux - Les mêmes produits peuvent être employés contre les mêmes parasites. Dans le cas d'utilisation d'huiles blanches ou d'huiles d'anthracène, les doses doivent être réduites de moitié.

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les viticulteurs pourront profiter de la période de repos de la végétation pour lutter contre certaines affections du vignoble.

1°) ESCA - Cette maladie du bois due à un champignon provoque soit une mort lente de la souche atteinte, accompagnée du déssèchement des feuilles, soit une mort foudroyante appelée couramment apoplexie. Si l'apoplexie est bien connue des viticulteurs, elle est beaucoup moins fréquente que la mort lente laquelle est souvent attribuée à d'autres causes. Cette grave affection qui fort heureusement se guérit facilement si le diagnostic est suffisamment précoce, doit être combattue par des pulvérisations hivernales. Respecter les précautions suivantes :

- utiliser une bouillie à base d'arsénite de soude à la concentration de 1250 grs d'arsenic par hl. d'eau.
  L'arsénite de soude, composé arsenical soluble, étant très toxique, il est indispensable de prendre certaines précautions :
  - utiliser des appareils absolument étanches.
  - ne pas fumer.
  - ne pas manger ou boire pendant le traitement.
  - porter des gants de caoutchouc.
  - ne pas traiter s'il fait du vent.
- appliquer le traitement pendant le repos complet de la végétation au plus tôt 10 jours après la taille, au plus tard trois semaines avant la date probable du débourrement.
- pulvériser abondamment surtout les plaies de taille récentes et anciennes.
- éviter de traiter par temps pluvieux et de pulvériser les bourgeons humides.

Pour avoir sa pleine efficacité, ce traitement doit être appliqué au minimum au cours de deux années successives et de préférence au cours de trois années.

2°) EXCORIOSE - Les conditions climatiques de l'année 1970 ont été peu favorables à l'Excoriose. Il est rappelé que les produits employés pendant le repos de la végétation ont une action très nettement insuffisante. L'arsénite de soude très actif contre l'Esca présente également une certaine efficacité, mais limitée contre l'Excoriose.

Dans le compte-rendu d'expérimentations contre l'araignée rouge au cours des années 1967 - 1968 - 1969 (bulletin du 31 décembre 1970) le terme d'Oxythioquinox a été employé. Il est rappelé qu'il s'agit de l'ancien nom du Chinomethionate. Dans le bulletin n° 121 d'octobre 1970 consacré aux expérimentations contre les tavelures en 1967 - 1968 - 1969 le terme de Daconil a été utilisé ; il est signalé qu'il s'agit du nom d'une spécialité commerciale à base de Tetrachloro-isopothlonitrile.

L'Inspecteur de la Protection des végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des avertissements agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 28 JANVIER 1971.